

CRÉATION DE FLANDRE OPALE ACCESSION

FUSION DES COOPÉRATIVES CHACUN
CHEZ SOI ET MAISON FLANDRE
METROPOLE



Flandre Opale Accession 

Groupe ActionLogement

• — FUSION DES COOPÉRATIVES CCS ET MFML

Objectifs



- Rationaliser les fonctionnement institutionnel en optimisant les moyens
- Création d'un acteur Accession sociale à la propriété, en complément de FOH, acteur locatif du groupe action Logement sur le Pas de Calais et l'Arrondissement de Dunkerque
- Mobiliser la coopérative en cohérence stratégique de l'ESH en renforçant l'innovation, la RSE et l'ancrage territorial

Processus, Planning et Impacts



- Chacun Chez Soi absorbe Maison Flandre Métropole
- La société sera filiale de FOH à plus de 80%, sous pacte d'actionnaire ALI Medef Côte d'Opale
- Le formule choisie est la SCIC. FOH disposera de 50% des droits de vote en AG
- Siège social à Boulogne sur Mer
- L'AGE de fusion est prévue le 09.12.2021
- Il n'y a pas d'impact sur le personnel qui est déjà dans l'UES ALI Flandre Opale avec FOH
- La capacité financière de la nouvelle structure devrait permettre la réalisation de 150 à 200 accession a la propriété par an, réparti entre le lots libres et le PSLA
- Une convention d'utilité sociale sera proposée pour la nouvelle entité